

BOURSE NOPOTO

Dans la continuité des actions engagées depuis sa création en 2007, l'association NOPOTO crée une bourse pour soutenir les artistes et participer à la réalisation concrète de leurs projets.

Objet de l'aide

Permettre à un(e) artiste de finaliser un projet déjà engagé en lui apportant un soutien financier complémentaire et décisif par l'attribution d'une bourse de 1000 €.

A qui s'adresse t-elle?

Aux artistes de tout âge et de toute nationalité

Modalités de participation :

Envoyer par mail uniquement, en PDF exclusivement et en trois pages maximum au format A4 imprimable, une description synthétique de votre projet (textes et visuels) en précisant l'usage que vous feriez de la bourse NOPOTO. Des éléments budgétaires devront compléter le dossier.

Indiquer en tête de page, vos noms, prénoms, coordonnées et liens (sites, réseaux sociaux...). Tout envoi ne respectant pas ces critères ne pourra être pris en compte.

Adresse de réception :

Envoyez la présentation de votre projet intitulée Bourse Nopoto / nom et prénom à nopoto@nopoto.fr

Date limite d'envoi des dossiers :

30 octobre 2015.

Modalités de sélection et processus :

Un comité constitué des six membres de l'association et de trois invités extérieurs examinera les dossiers.

Le nom du Lauréat sera communiqué sur le site de NOPOTO à partir du 30 novembre.

Remise de l'aide :

Le lauréat se verra remettre un chèque de 1000 euros le dimanche 13 décembre à l'occasion de la clôture de "Noël pour tous 2015".

Qui sommes-nous ?

NOPOTO (association à but non lucratif - loi 1901) s'engage à soutenir les artistes sans distinction de statuts, d'origines et de générations.

Elle a pour vocation de favoriser le lien entre artistes, mais aussi entre les artistes et le public, de diffuser et de rendre accessible les œuvres plastiques au plus grand nombre.

Ne comptant que sur ses propres ressources, NOPOTO organise depuis huit ans, les deux premiers week-ends de décembre une exposition dont les œuvres sont en vente à des prix très accessibles. 10 % des recettes reviennent à l'association qui a ainsi pu constituer un "fonds solidaire". Ce fonds a permis de produire ou co-produire des événements avec 5 artistes et servira à financer cette première aide à la création.

www.nopoto.fr